

<b>INTERVENTION : Remplacement des émetteurs*</b>	
<b>Périmètre de l'intervention</b>	Partie privative – Logement
<b>Détails</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vidange des réseaux chauffage (colonne par colonne),</li> <li>• Dépose des émetteurs (radiateurs) et robinetteries (robinets et tés de réglages),</li> <li>• Mise en place des nouveaux robinets (avec têtes thermostatiques et tés préréglés) et émetteurs,</li> <li>• Mise en pression (air pour éviter tout dégâts des eaux) des colonnes avec un compresseur – contrôler avec un manomètre le maintien de la pression pendant 24 heures),</li> <li>• Remplissage définitif.</li> </ul>
<b>Durée</b>	1 journée par logement
<b>Points de vigilance techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour éviter tout travaux de reprise de tapisserie, faire en sorte que les nouveaux émetteurs aient le même impact dimensionnel que les anciens (si puissance inférieure, réduire l'épaisseur pour conserver la longueur et hauteur),</li> <li>• Réaliser une table d'équilibrage pour préréglager les tés de réglage ou butée des robinets (dispositif auto-équilibrant).</li> </ul>
<b>Evaluation économique</b>	2,5 k EUR HT/logement
<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-end;"> <div style="text-align: center;">  <p><b>Equipements vétustes</b></p> </div> <div style="text-align: center;">  <p><b>radiateur récent avec robinet équipé d'une tête thermostatique</b></p> </div> </div>	

\*Description des travaux (cette fiche ne concerne l'opération citée en référence)